



VINCENT BARBAILLER

SOMMAIRE

Victoire des Trois Tilleuls p. 2 ; autres brèves p. 2

VIE ASSOCIATIVE : quatre associations ont rejoint le collectif départemental p. 3

URBANISME

- Triangle : retour sur la ZAD p. 4
- Précipitation et pourrissement p. 5
- Beauchamp : Sauvoix veut sauver son cadre de vie p. 6
- Saint-Leu : entre crainte et mécontentement p. 6
- Taverny : bétonisation de 30 ha de terres agricoles p. 7
- Cergy : Dassault s'installe sur des terres de culture p. 7

TRANSPORT AÉRIEN : une victoire qui ne doit pas démobiliser p. 8

BIODIVERSITÉ : Café vert, des espaces en centre-ville p. 9

DOSSIER : PNR OISE-PAYS DE FRANCE

- Préservation des terres agricoles et des corridors écologiques p. 10
- Une autre vie s'invente dans le parc p. 11
- Béthemont valorisée par le PNR p. 12
- Une équipe au service de tous p. 13
- Nouveau départ pour la vallée de Chauvry p. 13

AGRICULTURE en transition : témoignages de deux jeunes agricultrices p. 14 et 15

FAUNE : Crapaudromes et crapauducs pour batraciens p.16



À LA MÉMOIRE DE RÉMI FRAISSE,
MILITANT DE FNE.
LE MARDI 23 MARS 2021,
LA COUR DE CASSATION A REJETÉ
LE POURVOI DÉPOSÉ PAR LA FAMILLE.



Pour signer le serment :
<https://sermentdu-triangle.agirpourenvironnement.org>

Le printemps est là, mais l'orage gronde

par Bernard Loup,
président de Val-d'Oise Environnement

Au moment où ce numéro d'Agora 95 va être envoyé à l'imprimeur, la discussion en séance publique de la loi climat se poursuit à l'Assemblée nationale. Le Haut Conseil pour le climat a regretté, fin février, un « manque d'ambition sur la portée, le périmètre ou le calendrier » des réformes proposées, appelant le Parlement à aller plus loin, alors que la France n'est pas sur la bonne trajectoire pour respecter ses objectifs climatiques. Lors du travail en commission, les trois amendements relatifs à l'avenir agricole du triangle de Gonesse, déposés par trois des députés signataires du Serment du triangle (Aurélien Taché, député du Val-d'Oise, Clémentine Autain, députée de Seine-Saint-Denis et Delphine Batho, ancienne ministre et députée des Deux-Sèvres) ont été rejetés.

Mais gardons espoir ! Dans ce bulletin, nous publions un dossier sur l'extension du PNR Oise-Pays de France aux communes du pourtour de la forêt de Carnelle et à trois communes de la vallée de Chauvry. Dès son extension et sa nouvelle charte validée, son président, soutenu par l'ensemble des communes, rappelle au préfet que « l'objectif premier de la charte du parc est la non-consommation des espaces agricoles ». Dans ces parcs, si on défend bien le patrimoine, il faut aller vers une agriculture plus vertueuse. Pas toujours évident, c'est ce dont témoignent deux jeunes agricultrices du Val-d'Oise qui se tournent vers la production alimentaire de proximité. Elles parlent de leur choix, mais aussi de leurs interrogations sur leur avenir. Partout, hors des PNR, les luttes fleurissent pour défendre soit des terres agricoles, soit des espaces naturels ou forestiers. L'important, c'est l'harmonie, ce sens du bien-vivre, comme le dit Jacques Renaud (p. 12). Et, bien entendu, c'est dans les PNR mais, surtout, hors des PNR qu'on doit y tendre.

AGORA 95

Bulletin de liaison de Val-d'Oise Environnement
Association loi 1901
déclarée sous le n° 2/04912 le 27 juillet 1992
Contact : Bernard Loup, président de VOE
19, allée du Lac 95330 Domont
Tél. : 01 39 35 00 50
contact@valdoise-environnement.fr
www.valdoise-environnement.fr

Directeur de la publication : Bernard Loup
Coordinatrice : Dominique Védry
ISSN 1252-0365 Imp. Stip - Domont
Val-d'Oise Environnement est membre de FNE Ile-de-France



ALLÉE DE FRUITIERS AU PRINTEMPS
DANS LA VALLÉE DE CHAUVRY.

Victoire pour les 3 Tilleuls



Par un jugement rendu le 2 février 2021, le TA de Cergy-Pontoise a annulé le permis de construire que la ville de Vauréal avait délivré à Domaxis (désormais Seqens) pour construire 22 logements dans le village de Vauréal. Le tribunal a tiré la conséquence de son jugement préalable de janvier 2020, qui donnait à la ville une chance de régulariser un déboisement effectué en 2016 si elle parvenait à obtenir *a posteriori* une autorisation de défrichement, de la part des services de l'État. Or, la mairie n'a pas pu obtenir ce document.

Rappelons que, en 2018, déjà, le tribunal condamnait la mairie de Vauréal pour déboisement illégal puisque le déboisement avait été effectué sans l'autorisation de l'architecte des Bâtiments de France. Cette nouvelle décision favorable aux 3 Tilleuls confirme que, dans cette affaire, la municipalité de Vauréal s'est peu souciée de la légalité de ses actes. Il faut à présent que la ville enterre définitivement ce projet absurde et sans avenir, dont le bilan écologique et même financier est déjà déplorable et qu'elle renonce à l'idée de tout projet sur cette zone.

C'est une belle victoire pour la biodiversité qui autorise à regarder l'avenir avec davantage de confiance. L'association a bien l'intention de plaider pour que cette zone boisée et ses abords soient protégés de façon pérenne. L'extraordinaire richesse naturelle de cet endroit a été révélée de manière éclatante par une étude naturaliste réalisée récemment par Étienne Piéchaud, naturaliste, qui avait réalisé une étude similaire sur le triangle de Gonesse.

Un superbe inventaire de cette zone a été réalisé par Étienne Piéchaud. On peut le lire sur le site de VOE dans les « publications ».

TROIS TILLEULS ■■■

Argenteuil



Le Comité Jean Vilar a diffusé à plus de 12 000 exemplaires ce tract pour l'abandon du projet municipal sur une zone inondable à l'entrée de la ville et relance la pétition : <https://jeanvilarargenteuil.wordpress.com/a-propos>



Groslay

Village de marques : une nouvelle fois, la Commission départementale d'aménagement commerciale a été annulée. VOE espère que c'est l'abandon définitif.

Belloy

Pas de prison ni sur la décharge ni sur les terres agricoles pour les associations et le PNR Oise-Pays de France.



Ces quatre associations viennent d'adhérer à VOE

Pour certaines, notre collaboration est récente ; pour d'autres, elle passait par des associations déjà adhérentes. Bienvenue à toutes.

Barde

Beauchamp association de riverains pour la défense de l'environnement



L'ASSOCIATION s'est créée en 2016 en raison de menaces sur la qualité de vie de ses habitants découlant d'un PLU mal construit et du laisser-faire de la municipalité en termes de construction immobilière. Beauchamp possède un patrimoine architectural et environnemental issu du XIX^e siècle : maisons type meulière, parcelles de terrains boisées. Barde pointe les problématiques liées à l'environnement et à l'urbanisme :

- création d'habitats collectifs à la place de meulières du XIX^e siècle et de jardins arborés,
- division de terrains pour multiplier les habitations sur des espaces restreints,
- création d'une zone de logements collectifs à la place d'une cité pavillonnaire,
- absence de pistes cyclables dans la ville,
- nombreux abattages d'arbres sur terrains privés et municipaux,
- problématiques liées à la reconversion de l'usine 3M en pôle logistique.

Barde interpelle la mairie sur ces sujets.

Le site Internet diffuse des informations, montre les atteintes à l'environnement, recense les projets des promoteurs immobiliers, reçoit les alertes des habitants.

BARDE-BEAUCHAMP-95.COM

Attainville, mon village



ATTAINVILLE MON VILLAGE

ATTAINVILLE, MON VILLAGE est né en octobre 2020 lors d'une réunion où les Attainvillois ont expliqué qu'ils avaient un projet de vie dans un village bucolique et qu'en lieu et place ils ont trouvé des avions, la Francilienne, des pesticides, des odeurs parfois irrespirables et des risques technologiques associés offrant des perspectives de pollutions en tout genre : CET, station-service et, maintenant... une belle « usine à gaz » à savoir, un méthaniseur agricole !

Ils sont effarés que, sous couvert de valorisation de déchets conçue n'importe comment et de production d'énergie « propre », des champs environnants n'aient d'autre vocation que de nourrir une usine à la place des hommes et des bêtes. La terre est vivante et doit servir la vie.

Les Attainvillois veulent vivre dans le milieu rural qu'ils avaient initialement choisi et ne veulent plus d'autres nuisances ! Ainsi, ils restent vigilants, surveillent toutes formes d'implantations délétères qui auraient des « velléités » d'être installées et se regroupent *a fortiori* pour lutter contre ce méthaniseur, qui tourne tout simplement le dos à la protection de l'environnement.

ATTAINVILLEMONVILLAGE@GMAIL.COM

Changeons d'ère à Taverny

DEPUIS DEUX ANS, des habitants de Taverny se sont engagés dans la construction d'un collectif citoyen, ouvert à toutes et à tous, avec l'envie de proposer des actions résolument tournées vers la préservation de l'environnement, le soutien aux plus fragiles et une pratique démocratique comportant plus de concertation.

Des ateliers ont été régulièrement organisés avant la Covid 19, sur la défense des espaces verts et boisés menacés, le zéro-déchet, la diététique pour tous, un projet de ferme maraîchère, une fresque du climat et le pacte Ville en transition.

Le collectif avait décidé également de présenter une liste aux dernières élections municipales, si bien que six membres sont élus au conseil municipal. Mais l'activité du collectif ne se réduit pas à cette participation aux institutions.

Par exemple Changeons d'ère à Taverny, avec Val-d'Oise Environnement, les Amis des Cèdres de Saint-Leu, Barde, Sauvoix et d'autres, a organisé la manifestation du 27 février contre l'abattage d'arbres au bois des Aulnaies.



CHANGIONS D'ÈRE À TAVERNY

Ce déboisement était décidé pour réaliser une sortie au rond-point du centre commercial Les Portes de Taverny et du futur centre nautique olympique, à Saint-Leu.

CONTACT@CHANGEONSDERETAVERNY.FR

CATHERINE BOUVIER, CATHERINE THOREAU, THOMAS COTTINET

Association Cadre de vie frettois

L'ASSOCIATION CADRE DE VIE FRETTOIS œuvre au bien-vivre, à la préservation de l'histoire et du cadre de vie de notre « petit village » : une action pour compenser l'évolution constante de notre région qui se fait au détriment du patrimoine historique, du bien-être des habitants, de la nature en ville et d'un lien social de proximité.

À son origine, en 2011, l'association a été créée autour d'une action solidaire : l'effondrement du mur de la rue de la Gare.

Parce que les Frettois témoignent de leur profond attachement à leur ville, les actions ont perduré avec des actions contre :

- ☑ Le projet d'antenne-relais de Réseau ferré de France.
- ☑ La création du terminal 4 à Roissy.
- ☑ Le projet « Serqueux-Gisors » et l'augmentation du fret ferroviaire sur la ligne J.

Mais également avec des actions pour la préservation ou la diminution de l'impact de certains projets :

- ☑ Le maintien du bureau de poste de La Frette, y compris le samedi matin.
- ☑ La station d'épuration de Seine Aval sous vigilance renforcée depuis l'incendie de 2019.
- ☑ Le projet de marina sur les quais de Seine, à Corneilles-en-Parisis.
- ☑ Divers actions autour de la nature en ville et du bien-être animal (www.facebook.com/animauxlafrette)
- ☑ Des levés de fonds pour des associations de protection animale, dont la création d'une boutique solidaire en ligne (boutique.cadredeviefrettois.com)

PRÉSIDENTE MARIE-HÉLÈNE GOIX

44, RUE DE LA GARE, 95530 LA FRETTE-SUR-SEINE

CADREDEVIEFRETTOIS.COM

ASSOCIATION@CADREDEVIEFRETTOIS.COM





FABRICE REBERT

Une ZAD très fertile

J'ai eu la chance d'être embarqué dans cette aventure extraordinaire. Je suis resté du début à la fin car je me sentais d'incarner la détermination du CPTG, cet extraordinaire collectif animé par Bernard

Loup. Nous avons tous signé le serment du triangle de Gonesse qui nous engageait à tout mettre en œuvre pour défendre ces terres, et même à restaurer leur vocation à porter la vie.

Je me suis mis à l'école des zadistes, la génération des 18-30 ans dans leur immense majorité, et j'ai été bluffé par leur grandeur. Déjà la force de leur engagement : ils prenaient des risques, certains en se mettant dans l'illégalité d'occuper un terrain privé aux yeux du droit (en fait public, puisque son acquisition a été financée par les contribuables de la Région IDF). Ils donnaient beaucoup de leur personne : la première semaine, il a fallu endurer des températures glaciales, jusqu'à -10 °C la nuit. D'une façon générale, il fallait faire avec un confort spartiate, comme si nous avions été un commando en manœuvre. Et ces jeunes n'avaient rien à attendre en retour de leur don de soi : ce n'était pas leurs terres qu'ils défendaient, mais les terres du bien commun. Ils faisaient preuve de la plus grande intelligence collective : tout s'est passé dans la bienveillance, sans aucun esprit de hiérarchie entre les personnes, malgré toutes les différences (façon de concevoir la lutte, âge, sexe, origine ethnique, classe sociale, profil cognitif, habitude alimentaire, etc.).

Et ce groupe hétérogène a intensément travaillé, de façon joyeuse, inspirée, confiante. La ZAD était un chantier participatif particulièrement zélé les premiers jours : il fallait gagner la bataille contre l'offensive du général Hiver. Un petit village de Gaulois réfractaires s'est monté à toute allure de bric et de broc, au gré des arrivages de matériaux de récupération.

Car la solidarité de la base arrière a été décisive pour tenir. Toutes les personnes qui sont venues en journée participer à la vie de la ZAD ont livré le même témoignage : ces jeunes nous redonnent de l'espoir, ils nous réconcilient avec notre humanité. Cette belle histoire d'amour et de courage s'est terminée brutalement au matin du 23 février, par l'arrivée d'un gigantesque dispositif de gendarmerie. La Région a repris possession du terrain occupé et n'a rien trouvé de mieux que de le rendre impraticable pour tenter d'éteindre toutes velléités de lutte. Mais la partie n'est pas encore jouée.

DJISSI, ZADISTE DU PREMIER JOUR, ADHÉRENT DE VOE ■ ■ ■

ZAD ? Vous avez dit ZAD ? Et aux portes de Paris ? Oui, en ce mois de février 2021, il y eut bel et bien une ZAD au triangle de Gonesse.



DJISSI PENDANT LA ZAD.



LA ZAD.



LES GÉNIES DU TRIANGLE.

1. SGP : SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS.

LE MOT ZAD peut faire peur. Il traîne le souvenir des violences qui ont marqué l'opposition à l'aéroport Notre-Dame-des-Landes et aux forces de l'ordre. Au départ, ZAD est une abréviation issue de l'urbanisme, « zone d'aménagement différé », qui a été détournée par les écologistes en « zone à défendre ». Une ZAD, au sens d'occupation illégale d'un territoire, marque une étape dans un mouvement de résistance à un projet d'urbanisation qui porte atteinte à la vie.

À Gonesse, depuis dix ans déjà, un collectif lutte sans relâche contre la bétonisation des terres agricoles. Il a remporté le scalp du projet fou Europacity ; il lui reste à gagner celui d'une gare non moins folle, car perdue au milieu des champs. Hélas, notre État n'est souvent pas plus agile que le *Titanic* ! Parce que, en 2007, le président Sarkozy a décrété qu'il fallait tout refaire en très grand (et la liste des projets mégalomaniacs du « Grand » Paris serait trop longue à égrener ici), il faudrait absolument que ce plan soit déployé sans tenir aucun compte des prises de conscience survenues depuis. Ainsi, de la création d'un « super » métro qu'on prétendait destiné à améliorer les déplacements des Franciliens. En réalité, au nord de Paris, il s'agissait de desservir les « grands » projets voulus par Sarkozy : le « méga »-complexe de commerces et de loisirs Europacity et le futur terminal 4 pour que l'aéroport Charles-de-Gaulle soit à la hauteur du Général : le plus grand d'Europe. Problème : le premier a été rejeté – fort heureusement – par le président Macron, le second fait l'objet d'une opposition de plus en plus résolue.

Il eut été logique que la gare prévue initialement pour desservir Europacity soit, elle aussi, abandonnée. Mais la SGP¹ reste sur ses rails, forte du soutien du préfet, des présidences de la Région et du département et du maire de Gonesse, très épris de béton.

C'est face à cette impasse qu'est née la ZAD du triangle de Gonesse. Elle a fait l'effet d'une étoile filante dans l'actualité puisqu'elle n'a pu durer que seize jours. Pourtant, elle a d'emblée suscité un grand intérêt auprès des journalistes en phase avec l'urgence écologique : dès le premier soir, elle eut les honneurs d'un direct au JT régional.

La SGP¹ joue la précipitation et l'État le pourrissement

SANS ATTENDRE LA MOISSON du blé semé à l'automne ni la décision du gouvernement qui dispose, depuis juillet 2020, du rapport demandé à Francis Rol-Tanguy lors de l'abandon d'Europacity fin 2019, la SGP décide donc la reprise des travaux et tente de passer en force.

Rien ne justifie cette précipitation

Rappelons que, en novembre 2019, le tribunal administratif de Montreuil a ordonné la suspension des travaux et a accordé douze mois à la SGP pour compléter l'étude d'impact de la ligne 17 nord au-delà de l'aéroport du Bourget.

Le 8 juillet 2020, l'Autorité environnementale a donné un nouvel avis sur la ligne 17 nord encore plus cinglant que les précédents en écrivant qu'elle constatait que le dossier qui sera présenté à l'enquête publique était tronqué et obsolète. Cette enquête publique n'aura pas lieu puisque la SGP, au lieu de compléter l'étude d'impact en réponse au TA² de Montreuil, a saisi la cour d'appel de Versailles, qui a annulé, en décembre 2020, la décision du TA de Montreuil.

En application de la loi d'exception JO 2024, la cour d'appel de Versailles a renvoyé le recours des associations à la cour d'appel de Paris : décision injuste pour une ligne dont la mise en service est prévue en 2028 ! Le recours n'étant pas suspensif, la SGP a aussitôt annoncé la reprise des travaux sans attendre la décision du gouvernement sur l'avenir du triangle de Gonesse après l'abandon d'Europacity.

Une gare égarée

Située dans une zone d'activités interdite à l'habitat et à plus de 1,7 km de la première habitation de Gonesse, la gare du triangle de Gonesse était strictement destinée aux prétendus 31 millions de visiteurs d'Europacity et aux 40 000 emplois de la ZAC.

Quelle alternative

La mobilisation citoyenne contre Europacity a engendré le projet Carma de transition écologique et d'autonomie alimentaire. Plusieurs porteurs de projets en maraîchage, horticulture, traitement des biodéchets des villes, demandent à s'implanter sur le triangle de Gonesse. Ils sont en attente de la décision du gouvernement.

De leur côté, le maire de Gonesse, le président de l'agglomération Roissy-Pays de France, de la CCI³ amenés par la présidente du conseil départemental du Val-d'Oise, prétendent que des projets d'urbanisation existent comme : une annexe de la Philharmonie, un centre national des médias, un parc de loisirs et cinémas, un village des patrimoines immatériels du monde, le centre de conservation de la BNF⁴, de l'hôtellerie-restauration... Que des projets qui font penser au mirage d'Europacity. C'est ne pas savoir tirer les leçons de cet échec et de ceux qui l'ont précédé.

Les dix-sept jours d'occupation d'un terrain, propriété de l'EPFIF⁵, n'ont pas suffi à obtenir l'abandon de la gare. Il est évident que, si la gare est construite, le triangle de Gonesse sera urbanisé avec qui voudra bien venir : à savoir des entrepôts de logistique comme dans toutes les zones d'activités du Val-d'Oise.

L'évacuation de la ZAD a donné lieu à beaucoup de manifestations de solidarité et de relais par les médias. Cela est significatif de la prise de conscience de la nécessité de changer, non à la marge et par des petites mesures, mais d'une façon globale, les choix de société pour notre environnement, notre santé, notre alimentation et la planète. Les dernières manifestations pour le climat le redisent encore et toujours. Et les militants du CPTG et des associations qui le soutiennent continueront cette lutte fondamentale.

BERNARD LOUP, PRÉSIDENT DU CPTG ■ ■ ■

Fin décembre, la SGP a annoncé aux exploitants la reprise des travaux, de la ligne 17 nord et de la gare sur le triangle de Gonesse, dès le mois de février 2021.



VOE

1. SGP : SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS.
2. TA : TRIBUNAL ADMINISTRATIF.
3. CCI : CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.
4. BNF : BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE.
5. EPFIF : ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'ÎLE-DE-FRANCE.



VOE

MANIFESTATION DE SOUTIEN À CERGY, LE 26 FÉVRIER 2021.



VOE

MANIFESTATION DE SOUTIEN À PARIS, LE 27 FÉVRIER 2021.



ouiauxterresdegonesse.fr



BEAUCHAMP : Sauvox veut protéger son environnement

En juillet 2020, une enquête publique donnait à connaître le projet de remplacement de l'usine 3M, à Beauchamp. Depuis le mois de janvier 2021, Sauvox mène de multiples rencontres avec Vectura, le repreneur, et l'agglomération du Val Parisien afin d'obtenir la mise en place de mesures d'évitement et de diminution des impacts sanitaires et des risques.

Contact :
sauvox95@gmail.com

facebook

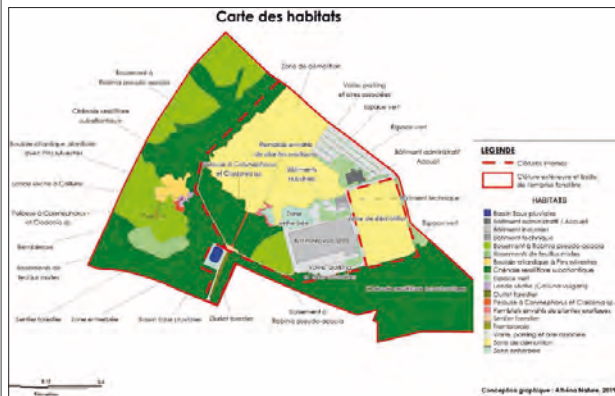


L'année 2021 continue sur la même lancée que 2020, à savoir bétonner encore un peu plus la ville! Parmi les principaux projets qui suscitent crainte et mécontentement des Saint-Loupiens : une salle de spectacle associée à un immeuble de 56 logements et la future piscine olympique prévue pour 2023.

1. ACSL : LES AMIS DES CÈDRES, ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT À SAINT-LEU-LA-FORÊT.

<https://acsl.fr>

*www.helloasso.com/associations/amis-des-cedres-de-saint-leu-acsl/formulaires/1



LE PROJET VECTURA comporte deux lots avec la réalisation de plusieurs plateformes logistiques (98 et 48 quais) qui auront de très forts impacts environnementaux et risques sanitaires. Pour le lot B, des études complémentaires et une concertation auraient dû intervenir.

Sauvox a identifié plusieurs problèmes :

> de consommation énergétique

L'orientation spatiale des bâtiments n'a pas été optimisée et aucune combinaison de plusieurs sources d'énergies renouvelables n'a été proposée.

> de pollution de l'air

Le calcul des émissions polluantes, gaz à effet de serre du trafic routier et des équipements techniques,

n'a pas été suffisamment pris en compte, ainsi que la description des impacts sanitaires liée à l'augmentation du trafic véhicules légers, utilitaires, poids lourds.

> de pollution sonore

Cette pollution a été peu ou pas traitée dans les études. Il faut prévoir des indicateurs de bruit.

Biodiversité

Une prospection bien qu'insuffisante a permis d'identifier : pour la faune, quatre espèces protégées (pipistrelles communes et de Nathusius), deux reptiles (lézard vert et lézard des murailles) et pour la flore, le Corynéphore blanchâtre, et une lande à callune.

La pointe Barrachin

En ouvrant cette partie du bois, acquise par la commune, en espace boisé ouvert au public, cela diminuera grandement la fonction de cet espace boisé qui était une zone tampon pour la partie urbanisée, et qui a toujours été fermé au public par décision de la société 3M.

Inquiets par tous ces impacts environnementaux et risques sanitaires, de nombreux Beauchampois se sont regroupés dans un collectif Sauvox, Sauvox notre oxygène.

SAUVOX ■■■

Les Saint-Loupiens entre crainte et mécontentement

COMME LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ des projets de la ville, celui de la rue Gambetta, à savoir la construction d'un immeuble de 56 logements, d'une salle de spectacle et de deux commerces, a été lancé sans aucune concertation avec la population et il aura fallu l'affichage du permis de construire pour que les riverains en aient enfin connaissance dans son intégralité.

Parmi les nombreux points de rejet, figurent la destruction d'une maison en meulière et l'atteinte portée à l'environnement avec l'abattage d'une vingtaine d'arbres. ACSL¹ a mené une action de sensibilisation auprès de la population en affichant des pancartes sur les vingt et un arbres condamnés. Cette action a suscité de nombreux commentaires de soutien et a été très largement partagée par plusieurs associations de défense de l'environnement.



En parallèle, les riverains, très en colère de voir s'ériger un gigantesque mur de plus de 16 mètres de hauteur devant leurs fenêtres, ont lancé des recours gracieux au mois de décembre (une quinzaine au total). Puis, le 27 janvier, toujours avec l'aide d'ACSL, ces mêmes

riverains ont saisi un avocat et introduit une requête devant le tribunal administratif pour faire stopper ce projet. Cette procédure étant coûteuse, ACSL a alors lancé un appel aux dons et à la solidarité, pour pouvoir les aider financièrement*.

ACSL est également très engagé contre le projet de piscine olympique qui devrait voir le jour en 2023. Complètement surdimensionné, de plus de 38 millions d'euros, il ne déroge pas à la règle et se fait sans aucune concertation avec les Saint-Loupiens. Et il prévoit l'artificialisation d'un espace naturel de 5,5 hectares. Comme le précise la Mission régionale d'autorité environnementale d'Ile-de-France, « ce secteur présente une richesse écologique avérée ainsi qu'une sensibilité environnementale notable, en raison de sa situation aux carrefours de plusieurs corridors écologiques et à proximité de plusieurs réservoirs de biodiversité ». Un dossier a été monté contre la modification n° 2 du PLU (permettant l'artificialisation de cet espace) et l'association s'apprête à saisir un avocat pour formuler une requête auprès du tribunal administratif.

ACSL compte bien ne rien lâcher face à une municipalité peu soucieuse de l'avis de ses citoyens.

ACSL ■■■

TAVERNY : les 30 hectares de terres agricoles des Ecouardes menacés par un écoquartier

urbanisme

LA PLAINE DES ECOUARDES

s'étend sur 30 hectares à l'ouest de la commune de Taverny. Ce sont des terres fertiles. Or la région parisienne importe aujourd'hui l'essentiel de son alimentation, à grand renfort de camions et d'avions. À tel point que notre région ne dispose, en moyenne, que de quatre jours de stocks alimentaires et ne produit que 2 % de son alimentation.



cuit court. Un tel projet sera de plus bénéfique pour tous en garantissant l'absence de tout pesticide, aidera à récupérer les eaux de ruissellement, créera des emplois locaux et offrira un réel lieu de pédagogie pour les scolaires et les habitants.

La maire a fini par reprendre cette idée à quelques semaines de la dernière élection, en s'associant aux maires de Bessancourt et du Plessis-Bouchard pour créer un « pôle agricole de proximité ». Celui-ci serait en partie porté par l'agglomération Val Parisis. C'est une bonne intention. Malheureusement le projet d'écoquartier persiste avec, comme corollaire, la destruction de ces terres agricoles : il est un des chantiers phares du nouveau mandat.

Construire sur ces terres de nombreux bâtiments pour un « éco » quartier, comme l'a annoncé la maire de Taverny, Florence Portelli, n'aurait donc rien d'« éco », car ce serait autant de terres agricoles artificialisées et sacrifiées. Cet éco-quartier ou « seconde ville », pour reprendre son expression, prévoit 600 logements et plus de 800 voitures. Parmi les 30 hectares, 15 hectares *a minima* semblent menacés. Cette destruction de biodiversité et de capacité nourricière n'en serait pas plus tolérable parce que justifiée par un « éco-quartier ».

Changeons d'ère à Taverny se bat au contraire, depuis deux ans, pour sanctuariser ces terres et y développer la culture maraîchère. D'autres communes ont déjà entrepris de telles démarches. Cela aiderait à fournir les écoles en fruits et légumes de saison, bio et en cir-

La mobilisation est complexe, car la communication sur le nouveau pôle agricole de proximité, de 200 hectares environ, brouille les pistes pour faire accepter ces destructions de terres agricoles à des fins de promotion immobilière (éco-quartier). Oui à la ferme maraîchère mais en sanctuarisant les terres agricoles existantes : aucun sacrifice n'est envisageable, tant sont précieuses ces terres dans notre cadre de vie urbain.

CHANGEONS D'ÈRE À TAVERNY ■ ■ ■

Dassault à Cergy, encore un projet de l'ancien temps

CERGY projette bien l'implantation du projet Phoenix sur la plaine des Linandes avec l'installation de Dassault qui sera délocalisé du site d'Argenteuil. La signature devrait intervenir sous peu. L'emploi, sempiternel argument, sera globalement préservé. L'emploi, « mais c'est un peu court ! On pouvait dire bien des choses en somme. »*

● **HABITUDE.** L'agglomération continue, comme depuis sa création, d'offrir gracieusement ses terres comme elle l'a fait à Spie, Total, Safran, Thales... (les meilleurs d'entre tous).

● **ÉTHIQUE.** L'arrivée de Dassault pose question moralement (le Rafale, l'industrie d'armement, la guerre au Yémen...).

● **FINANCES.** Dassault, après la fermeture de l'usine d'Argenteuil, vendra ses terrains qui, une fois dépollués, seront pour lui une très bonne affaire immobilière !

● **DÉONTOLOGIE.** Cette arrivée sans débat, sans vote au conseil municipal, froisse et clive les citoyens. Pour cela, la Covid a bon dos !

● **TRANSPORTS.** On supprimera un chemin piétons et une voie vélo entre Cergy et Osny. Le chemin des Mérites mérite mieux au nom de la mobilité douce !

● **POLLUTION.** Dassault, ce sera plus de véhicules, un nouveau parking et un va-et-vient de camions, sur une A15 déjà en souffrance.

● **BIODIVERSITÉ.** Un colossal bâtiment moderne, ce sera moins de place pour la biodiversité et, notamment, l'avifaune dont l'habitat sera très impacté. Où est la cohérence avec le manifeste social et écologique signé par Jean-Paul Jeandon candidat ?

● **AGRICULTURE.** Ce projet revient à bétonner des terrains agricoles au moment où l'on parle de terre nourricière, d'agriculture locale et du projet (d'indépendance) alimentaire territorial de Cergy-Pontoise/Vexin français.

● **ENVIRONNEMENT.** La crise et le réchauffement climatiques, la Covid et son monde d'après, la convention citoyenne pour le climat, c'est donc cela la réponse de Cergy ?

● **ÉCOLOGIE.** « Voilà ce qu'à peu près, on aurait pu dire, avec un peu de lettres et d'esprit »* en reprenant l'ensemble de ces points pour s'opposer à ce projet anachronique et aberrant. Est-ce vraiment cela que nous voulons pour notre agglomération et notre département en 2021 ?

CERGY-PONTOISE ENVIRONNEMENT ■ ■ ■

Changeons d'ère à Taverny poursuit un combat pour la sauvegarde des terres agricoles des Ecouardes, aidé par un nouveau collectif Taverny sur terre, créé par des membres de Changeons d'ère et dédié à ce combat. Il agit pour défendre les intérêts de biodiversité liés aux cultures agricoles.



contact@changeonsderetaverny.fr
Catherine Bouvier
Catherine Thoreau
Thomas Cottinet

Les mutations pour préserver le climat ne sont pas mises en œuvre puisqu'elles ne sont pas conçues. Au contraire, on continue dans le même sens pour tous les projets d'urbanisme... Et on se vante de mettre en œuvre l'avenir avec quelques projets de verdure !

Cergy-Pontoise environnement est une association qui vient de se créer avec l'idée de fédérer toutes les luttes éparpillées dans l'agglomération et le Vexin

cerygpontoiseenvironnement@gmail.com
* Cyrano de Bergerac, La tirade du nez.



Abandon du terminal 4 : une victoire qui ne doit pas stopper la mobilisation

JULIEN HÉ©JAINE



L'abandon du projet de terminal T4 n'en est pas un pour le gouvernement. Il n'est que repoussé. La vigilance s'impose.

Non au T4
<https://m.facebook.com/NonAuTerminal4>



Raymond Woessner,
édition Atlande, juin
2020, 200 p.

LE GOUVERNEMENT annonçait, le 11 février, l'abandon du projet de terminal 4 à Roissy, un projet d'extension pharaonique qui prévoyait d'accueillir plus de passagers que l'aéroport d'Orly. Cette victoire contre ce grand projet inutile, imposé et polluant, c'est grâce à la mobilisation de chacun que nous l'avons obtenue : grâce aux associations qui ont organisé la contestation, aux citoyens qui se sont mobilisés et ont massivement signé la pétition (43 000 signatures !) et à la centaine d'élus qui ont réclamé l'annulation de ce projet insensé. Pourtant, ce n'est qu'une victoire d'étape et nous devons rester mobilisés.

En effet, le gouvernement a demandé au groupe ADP « de lui présenter un nouveau projet » et ne ferme pas la porte à une future augmentation du trafic à Roissy. Ce que confirme le président du groupe ADP dans une interview au *Monde* le 11 mars. « Le gouvernement m'a demandé de faire un projet de futur terminal », déclare-t-il,

La menace du terminal 4 et de ses 40 % de trafic supplémentaire n'est pas écartée.

Un ouvrage capital sur « la crise du transport aérien »

RÉDIGÉ par un ancien professeur en aménagement à Paris IV Sorbonne, c'est un livre modeste par la forme, mais remarquable pour le fond. L'auteur, Raymond Woessner, a su analyser toutes les facettes complexes du transport aérien mondial. Richesse de l'information, finesse de la réflexion et agilité d'un texte qui sait multiplier les exemples régionaux et présenter les spécificités des grandes plates-formes mondiales... Sorti au moment de la crise sanitaire, le livre, en dernière partie, présente les « cinq scénarios possibles » post-covidéens.

L'ouvrage est divisé en trois grandes parties équilibrées : les succès du modèle économique contemporain, la saturation des aéroports et la remise en cause du modèle établi. L'introduction pose immédiatement les grands problèmes actuels d'une croissance des trafics.

Le chapitre consacré à la saturation des aéroports est original car l'auteur résume à grands traits ce qu'il appelle le « Pentagone européen » avec ses problèmes de flux de trafic et les concepts d'Aéropopolis (terme inventé par l'universitaire américain John Khasarda), d'Airport-city ou d'Euro-Aiport. Il était en effet nécessaire de poser la question capitale de la définition de ce qu'est un « territoire aéroportuaire », espace flou par définition. Enfin, la dernière partie fait le point sur le futur probable (nouveaux avions, nouvelles énergies...).

Le paragraphe sur le bruit et Roissy CDG est illustré par une carte de l'auteur tout à fait originale. Le Bourget, Orly et Paris-Beauvais font l'objet d'analyse précise et à jour.

JEAN-CLAUDE CAVARD ■ ■ ■
EX-ENSEIGNANT DE GÉOGRAPHIE,
ADMINISTRATEUR À FNE IDF

toujours baptisé terminal 4, et qui pourrait voir le jour d'ici à deux ans. Selon lui, les perspectives de croissance de l'aéroport restent les mêmes, elles sont juste décalées dans le temps à cause de la crise sanitaire. La menace du terminal 4 et de ses 40 % de trafic supplémentaire n'est donc pas écartée.

Or toute croissance du nombre de vols à Roissy se traduirait par une augmentation du bruit et de la pollution atmosphérique, alors que le premier aéroport européen en nombre de vols pose déjà un grave problème de santé publique en Ile-de-France. Jusqu'à trois ans de vie en bonne santé sont déjà perdues par les populations survolées et, au total, 1,4 million de personnes en Ile-de-France sont déjà exposées à un niveau de bruit aérien supérieur aux recommandations de l'OMS. Toute croissance du nombre de vols se traduirait également par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre car les solutions technologiques (carburants alternatifs, avions à hydrogène ou électrique) n'existent pas encore, pour certaines, et ne seront pas suffisantes pour décarboner le secteur.

Voilà pourquoi, malgré les annonces, notre engagement ne doit pas faiblir. Nous demandons un plafonnement du nombre de vols (passager et fret) et un couvre-feu à l'aéroport de Roissy, comme c'est aujourd'hui le cas à Orly. Il est aussi nécessaire de modifier l'article 37 de la loi Climat et Résilience qui concerne l'interdiction des extensions d'aéroport. Son champ d'application est actuellement limité aux projets qui nécessitent, d'une part, d'aller au-delà de l'emprise foncière actuelle des aéroports et, d'autre part, d'exproprier les acteurs privés par le biais d'une déclaration d'utilité publique (DUP). Ainsi cet article, en l'état, ne pourrait empêcher la réalisation d'un futur projet d'extension à Roissy. Pour préparer l'avenir, le lancement d'une concertation afin d'établir une trajectoire de réduction progressive du trafic à Roissy, en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris visant à maintenir un réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C est absolument nécessaire.

Restons mobilisés pour défendre le climat et notre santé, et pour qu'après la crise sanitaire, il n'y ait pas de retour à « l'anormal » ! **COLLECTIF NON AU T4** ■ ■ ■

Favoriser la biodiversité en centre-ville d'Eaubonne

biodiversité

OUTRE LES ATELIERS

et les rencontres proposées aux adhérents, la transformation d'un terrain municipal engazonné, de 200 m², situé en milieu urbain, en un espace naturel pédagogique favorisant la biodiversité est un projet porté, depuis 2019, par l'association.

Ce projet a été proposé par le conseil du développement durable ; l'équipe municipale était prête à le soutenir si une association de citoyens prenait en charge l'implantation et l'entretien du terrain. Café Vert s'est ainsi positionnée comme porteur du projet et s'est impliquée dans sa conception.

Et c'est en décembre 2019 que la transformation a débuté, par grand froid, mais sur un terrain praticable. Les premiers végétaux implantés étaient des surplus de stock du service municipal des espaces verts. Puis, nous avons complété ces plantations par des sélections locales endémiques et plus sauvages. Ce terrain, toujours en transformation, comporte déjà un ensemble d'éléments favorables à la présence d'insectes et d'animaux :

▶ Des végétaux peu consommateurs d'eau adaptables à tous types de sols, porteurs de fleurs et à floraisons différenciées pour favoriser la présence des in-



sectes butineurs tout au long de l'année (Ancolie sauvage, Campanule gantelée, Calament des bois, Primevère coucou, Molène noire, Millepertuis hérissé et bien d'autres végétaux y ont été semés).

▶ La présence d'un biotope favorable à la présence des oiseaux : une strate

arborée grâce aux arbres présents alentour, une strate arbustive en cours d'implantation et l'enrichissement de la strate herbacée.

▶ Un récupérateur d'eau de pluie pour un arrosage responsable.

▶ Des abris à insectes et animaux (nichoirs à oiseaux, à chauve-souris, abris à hérisson...).

Ce terrain jouxte une école. Des panneaux, le long du sentier qui traverse le terrain, décriront le projet ainsi que les espèces que l'on peut observer en ville. Café vert souhaite en faire un terrain pédagogique où chacun pourra cheminer et observer. Les adhérents de Café Vert se relayent pour entretenir le terrain et des ateliers de jardinage urbain, d'observation et de recensement des espèces présentes sont organisés pour faire vivre ce projet qui ouvrira peut-être la voie à d'autres expérimentations sur le territoire d'Eaubonne.

CAFÉ VERT Eaubonne ■ ■ ■



Colloque Eau en Val-d'Oise

En collaboration avec France Nature Environnement-Ile-de-France, Val-d'Oise Environnement avait prévu un colloque sur les enjeux de l'eau portant sur

Les inondations de la Seine et de l'Oise par débordement-ruissellement

Les captages d'eau potable dans le Val-d'Oise : gestion de la ressource et respect de la qualité des eaux

Ce colloque est reporté au 7 octobre 2021, salle des Fêtes, à Domont, du fait de la Covid 19.

Café Vert Eaubonne est une association dont l'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre au défi de la transition écologique et de promouvoir l'éco-citoyenneté locale.

Café Vert Eaubonne
Agir local, penser global

cafeverteaubonne@
ecomail.fr





Le PNR entre développement et préservation des corridors écologiques et des terres agricoles

Val-d'Oise environnement et Mémoire d'avenir ont suivi avec attention le renouvellement de la charte du PNR Oise-Pays de France.

Dans la mesure de leurs moyens, ils ont accompagné les efforts des responsables du parc pour faire accepter un périmètre qui protégeait la continuité forestière, mais aussi pour convaincre les maires de s'associer au projet. L'extension du PNR vers la vallée de Chauvry est donc un motif de grande satisfaction. Le seul regret reste le refus de Nerville-la-Forêt d'intégrer le PNR. Souhaitons pour l'avenir une évolution de cette position...

www.parc-oise-pays-de-france.fr

LE PREMIER MINISTRE signait, le 18 janvier 2021, le décret renouvelant le classement du parc naturel régional Oise-Pays de France pour les quinze prochaines années permettant à quinze nouvelles communes, dont douze dans le Val-d'Oise, d'intégrer le parc.

Patrice Marchand, maire de Gouvieux et conseiller départemental de l'Oise, réélu le 9 mars dernier à la présidence du parc naturel régional, se félicite de cette extension qu'il avait proposée, dès 2011, pour permettre de mieux protéger les corridors écologiques, notamment entre les forêts d'Halatte, d'Ermenonville et de Chantilly et les trois forêts du Val-d'Oise (Carnelle, L'Isle-Adam et Montmorency). « Il est essentiel de préserver les liaisons entre les forêts franciliennes et les forêts picardes, au sein de ce vaste ensemble forestier qui va de l'Île-de-France jusqu'aux Ardennes. »

Cette extension est aussi essentielle pour faire face à la pression foncière, liée au développement de la plateforme aéroportuaire de Roissy-Charles de Gaulle et à l'étalement des zones urbaines de l'Île-de-France. Président exécutif de l'association de préfiguration du parc, dès 1998, il rappelle que c'est cet enjeu qui est à l'origine de la mobilisation des maires et de la création du parc naturel régional Oise-Pays de France.

Patrice Marchand insiste sur le formidable chantier qui s'ouvre : « Il s'agit, à présent, de mettre en œuvre la nouvelle charte, la tâche est grande et requiert la mobilisation de tous tant les nouveaux défis en matière d'aménagement et d'environnement sont nombreux et complexes. »

« Le renouvellement du classement va permettre de continuer à garantir à notre territoire le développement qualitatif qu'il mérite pour une nouvelle période », explique le président. La nouvelle charte du parc permettra également de renforcer son action sur des enjeux forts, parfois nouveaux pour le parc : la préservation de la biodiversité et des corridors écologiques, bien sûr, mais aussi le « zéro artificialisation nette » et son corollaire



la densification, les circuits courts alimentaires, l'économie circulaire, la gestion économe des ressources naturelles, l'énergie, l'adaptation au changement climatique...

Patrice Marchand aime également rappeler que le territoire rassemble des acteurs aux profils très divers : forestiers, randonneurs, chasseurs, cavaliers, pêcheurs, agriculteurs, entrepreneurs, promeneurs, habitants qui logent ou travaillent sur le territoire... et que le parc agit dans de nombreux domaines : agriculture, forêt, milieux naturels, patrimoine bâti, paysages, tourisme, urbanisme, énergie, sensibilisation et éducation...

Mais il n'a pas vocation à tout faire et à être maître d'ouvrage de toutes les actions. Il est d'abord un fédérateur dont la mission est d'impulser, d'expérimenter, de coordonner et d'appuyer les collectivités partenaires. Il a également un rôle important de soutien aux actions sur le territoire qui contribuent à faire aboutir les objectifs de sa charte.

Ainsi peut-on résumer les défis du PNR pour les quinze prochaines années : préserver, dynamiser et accompagner tout en sensibilisant et mobilisant chacun des acteurs du territoire.



PATRICE MARCHAND, À DROITE. RENCONTRE AVEC ALEXANDRA DUBLANCHE, VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EN CHARGE DES PNR.

Pour Jacques Renaud, une autre vie s'invente ici*

PNR
Oise-Pays de France

Qu'a donc la gouvernance d'un PNR pour vous passionner autant ?

Avec le parc, on a une structure très originale en matière de gouvernance, qui ne ressemble à aucune autre : ni à un syndicat classique, ni à une commune, ni à une intercommunalité, c'est un autre mode de fonctionnement. Et, pour un élu, c'est un endroit où on est heureux d'agir.

La forme de gouvernance d'un parc, en général, et du nôtre en particulier, se rapproche d'une table ronde rassemblant tous les acteurs du territoire : élus, acteurs sociaux et économiques, associatifs. Elle est fondée sur une reconnaissance de mission et non sur une délégation de compétence ; sur des rapports contractuels et non réglementaires, adossés à la vision partagée que constitue la charte.

Tous les PNR fonctionnent-ils ainsi ?

En fait, cela dépend beaucoup de la présidence. À la Fédération des parcs, c'est le plus souvent convivial et consensuel. Mais c'est particulièrement vrai chez nous. Dans notre PNR, on cherche tous à faire naître cette autre vie.

Avec Philippe Marchand, on a la chance d'avoir un vrai « moteur », quelqu'un qui a une dynamique forte. Il est très rigoureux, mais grâce à un esprit de synthèse exceptionnel, il parvient à être totalement consensuel. Au bureau, les débats aboutissent quasiment toujours à des positions unanimes.

Comment fonctionnent ces différents acteurs ?

Le « cœur du réacteur » de notre parc, ce sont les commissions. Elles ont un rôle très important. Ce sont les commissions qui élaborent les programmes d'action du parc. Les commissions (il y en a dix) renvoient au bureau leurs travaux pour y être mis en délibération. Les programmes d'actions sont ensuite transmis pour validation aux Régions et aux départements qui sont les principaux financeurs. Dans ces commissions, on vient pour apporter une compétence, développer une conviction, pas pour imposer une autorité. Les commissions ne sont jamais des « arènes politiques ». Les présidents de commission sont très adossés à l'équipe technique. Ils ont besoin de leurs connaissances et cette équipe technique est de haut niveau.

Ce fonctionnement, c'est le rêve de beaucoup d'élus. Les conseils de développement de la loi Pasqua instaurant les « Pays » s'inspiraient sur ce point des PNR, mais cette loi n'a pas connu les développements attendus.

Autre aspect de l'originalité du parc. D'un côté, il a un fonctionnement classique. On vote le budget qui va

permettre de faire fonctionner le parc (les salaires, les loyers...). Ensuite, on vote un deuxième budget : celui des programmes d'actions. Ce double vote peut dérouter certains arrivants.

Le bureau

Il s'approprie les propositions des commissions, les discute toujours, les amende quelquefois, les ajourne très rarement. Mais il donne aussi des avis sur quantité de sujets sur lesquels il est officiellement consulté. Force est de constater que les avis du parc font autorité par la qualité de leur expertise.

Depuis la nouvelle charte, sous l'influence de Philippe Marchand, on a inversé l'équilibre formel des voix. Au bureau, la voix majoritaire n'est plus celle des Régions et des départements, mais celle des communes. Au comité syndical, en revanche, les Régions et les départements conservent leur majorité, comme principaux financeurs.

De fait, les élus communaux sont au plus près du terrain, ce qui légitime la pertinence de leurs choix au bureau. Dans la pratique, je n'ai jamais connu d'opposition entre communes d'un côté et Régions et départements de l'autre, qui aurait conduit à compter les voix des uns et des autres.

L'équipe technique

L'équipe technique comprend une vingtaine de personnes. Ce n'est pas rien. Sa qualité est liée pour partie à son mode de recrutement qui passe par un cabinet spécialisé. Elle est composée de fonctionnaires, mais aussi de contractuels, avec la même reconnaissance.

On a élargi le périmètre du Val-d'Oise, quelle conséquence ?

C'est une grande joie, notamment d'avoir intégré les trois communes de la vallée de Chauvry, malheureusement sans Neville.

L'équilibre Oise/Val-d'Oise est passé de un quart (Val-d'Oise) trois quarts (Oise) à un tiers (Val-d'Oise)/deux tiers (Oise). Il faut dire qu'au regard des continuités écologiques, l'entrée des communes de Carnelle avait déjà été envisagée à juste titre au moment de la création du parc.

JACQUES RENAUD, 
VICE-PRÉSIDENT DU PNR

LE VILLAGE DE LASSY.

BEUCHER LASSY



Jacques Renaud est convaincu que c'est un plaisir de travailler dans le parc. Réélu à la vice-présidence du PNR Oise-Pays de France au titre des communes du Val-d'Oise, il va s'assurer de l'intégration des nouvelles communes et agir pour la passation des savoirs... L'important pour lui, c'est l'harmonie qui crée ce sentiment de bien-être et de bien-vivre dans son environnement.

** La motivation de Jacques Renaud, c'est le slogan du parc, qu'il a fait sien.*





Béthemont, valorisée par son intégration, dans la vallée de Chauvry

« Maillon de la ceinture verte, la vallée de Chauvry dispose, depuis 2010, d'une charte. » Pour Didier Dagonet, maire de la commune de Béthemont-la-Forêt, la possibilité d'intégrer le PNR Oise-Pays de France, à l'occasion de l'élargissement du périmètre, en 2011, lui a semblé la meilleure option permettant de concrétiser la valorisation de cette vallée. Fervent partisan de cette intégration, il est désormais au bureau du PNR OPDF au titre de son intercommunalité.

Après le classement de la vallée de Chauvry, quels ont été les objectifs de la charte ?

Elle avait plusieurs objectifs qui ne sont pas anodins :

- ▲ retrouver et préserver la qualité de l'eau,
- ▲ préserver le patrimoine naturel, culturel et rural, et la qualité du paysage,
- ▲ maintenir et gérer l'agriculture dans le respect de l'environnement,
- ▲ lutter contre les nuisances sonores et paysagères,
- ▲ éduquer à l'environnement...

Pour mettre en œuvre ces orientations, le PNR était le meilleur outil. Et on a pu intégrer le périmètre grâce à la qualité de nos paysages et de notre patrimoine. Mais nous étions aussi un maillon permettant une continuité forestière avec les forêts de L'Isle-Adam et Carnelle, voire celles de l'Oise.

Je me souviens de la visite de Michaël Weber, président des PNR, venu en février 2019 pour s'assurer de la pertinence de nos territoires à intégrer un parc régional. J'espère avoir été un bon ambassadeur pour nos territoires car il semble que cela a été positif et nous avons pu intégrer le parc.

Quels sont les premiers projets que vous allez développer ?

Pour Béthemont et la vallée de Chauvry, on va suivre le fil conducteur des orientations de la charte.

- ▲ Préserver et améliorer les **corridors écologiques** entre les forêts et améliorer les passages faune sur la Francilienne.
- ▲ Accompagner les **agriculteurs** dans la **diversification** de leurs activités et la promotion de leurs productions ; aujourd'hui, ils sont céréaliers, mais leurs enfants souhaitent produire autre chose et autrement ; je les ai orientés vers le PNR pour les aider. On pense

aussi aux fromages de chèvre de Chauvry qui seront mieux valorisés.

- ▲ **Associer les enfants** de nos écoles afin qu'ils comprennent leur environnement et la nécessité de le protéger.

▲ Le PNR a commencé à travailler sur des **circuits de randonnée**. À Béthemont, on a deux centres équestres. Des randonnées à cheval peuvent aussi permettre de faire découvrir nos territoires et de valoriser les activités de ces centres. Et aussi les aider à faire les bons choix dans la gestion de leur activité.

▲ Accompagner des administrés dans les nouvelles constructions ou les réhabilitations afin de respecter notre patrimoine. Nous n'avons que deux lotissements qui ne sont pas en accord architectural. Désormais, nous voulons mettre en place un **cahier de protection**

architecturale pour toutes les nouvelles constructions ou réhabilitations.

▲ En matière de préservation de **vergers**, nous avons planté une vingtaine d'arbres fruitiers pour retrouver les variétés cultivées autrefois. L'idée est de continuer ces plantations et de développer des actions pédagogiques : par exemple apprendre à tailler les fruitiers. Le verger des Perruches dispose d'une mare et d'un abri (photo ci-dessus), le souhait est de pérenniser cet espace symbole de la vallée de Chauvry,

▲ Le PNR pourra aussi nous aider dans les travaux de conservation et de maintien du **patrimoine rural** : le petit lavoir, le lave-sabots et l'église de Notre-Dame-de-la-Pitié.

▲ Cet automne, nous avons essayé de mettre en place un **marché rural**, initiative malheureusement arrêtée à cause de la pandémie, mais qu'on relancera dès que possible.

Tous ces défis environnementaux, c'est en commun que nous pouvons les défendre, et le PNR, par ses compétences, nous permet de les porter. Patrice Marchand¹ a fait un travail colossal pour porter cette nouvelle charte, et je veux l'en remercier.

Je vais essayer de mettre une pierre à cet édifice pour faire avancer le PNR dans notre vallée.

DIDIER DAGONET, ■■■
MAIRE DE BETHEMONT-LA-FORET



MAIRIE DE BETHEMONT

Il ne faut pas nous limiter aux territoires de nos communes, surtout pour les corridors écologiques.



MAIRIE DE BETHEMONT

DIDIER DAGONET, MICHAEL WEBER, SYLVIE CAPRON. CONVAINCRE AFIN D'INTEGRER LA VALLÉE DE CHAUVRY DANS LE PÉRIMÈTRE DU PNR.



MAIRIE DE BETHEMONT

LA FONTAINE DU LAVE-SABOTS, UN DES DERNIERS EN ÎLE-DE-FRANCE.

*Patrice Marchand, président du PNR Oise-Pays de France. Lire p. 10

Une équipe pluridisciplinaire au service de tous : élus, professionnels, particuliers...

PNR
Oise-Pays de France

SI LE PARC a acquis, depuis 2004, une certaine notoriété, il existe cependant encore un flou sur son rôle et son action. Il n'est pas rare d'entendre « Que fait le parc ? » ou « À quoi sert le parc ? ». Et pourtant son action a débouché sur des réalisations très concrètes. « *Cela peut se matérialiser par la réhabilitation d'éléments de patrimoine rural, la mise en place d'itinéraires de randonnée, une gestion plus écologique des espaces verts communaux, la plantation d'arbres fruitiers, la requalification d'espaces publics...* », explique sa directrice, Sylvie Capron.

Le PNR recherche, au travers des actions qu'il mène, le nécessaire équilibre entre développement et préservation de ses paysages, de sa forêt, de son patrimoine historique, de ses espaces agricoles... Le résultat : une qualité de vie unique et un développement maîtrisé.

Or cette réussite tient non seulement au cadre d'action que représente sa charte, socle fondamental sur lequel repose le parc, mais aussi à l'expertise apportée par son équipe pluridisciplinaire.

Quatorze chargés de mission aux compétences très variées et complémentaires accompagnent les communes, les partenaires, mais aussi des professionnels voire des habitants dans des actions permettant d'atteindre les objectifs de la charte.

Cette expertise au service du territoire permet de bien poser les problèmes et les enjeux, de trouver des solutions originales, de mettre en lien différents acteurs autour d'un projet, de mener des études qui permettent aux élus d'éclairer leurs décisions, d'expérimenter des actions innovantes, etc.

Le rôle de l'équipe est aussi de sensibiliser à l'environnement et au patrimoine. Cette action au cœur des missions des parcs se traduit aussi bien par des conseils dans les communes, l'élaboration de support de sensibilisation ou de valorisation (guides ou cahiers de recommandations, films vidéos, panneaux pédagogiques, plaquettes de découverte, panneaux d'exposition...), la conduite et le financement de programmes pédagogiques dans les écoles, ou encore par les nombreuses animations variées proposées au grand public (sorties découvertes nature, chantiers citoyens, visites guidées du patrimoine...).

« *Par ailleurs, le parc propose des aides financières aux communes* », souligne Sylvie Capron. Le parc finance des études d'aménagement, des expertises environnementales. Il apporte des subventions pour la plantation d'arbres fruitiers, de haies, le renouvellement du patrimoine arboré des communes, le fleurissement durable. Il favorise l'intégration paysagère des bâtiments agricoles en finançant aux porteurs de projets des plantations ou le surcoût lié à la pose d'un bardage bois...

PNR OISE-PAYS DE FRANCE ■ ■ ■

Grâce au travail dans les commissions et à une équipe technique très compétente et très disponible, le PNR offre aux municipalités, aux professionnels et aux particuliers non seulement des services, mais aussi une aide particulièrement appréciée dans les communes rurales.

Pour en savoir plus sur les actions et les aides du parc, vous pouvez consulter le site Internet www.parc-oise-paysdefrance.fr. Vous pouvez également suivre son actualité sur la page Facebook ou encore regarder les vidéos disponibles sur sa chaîne YouTube.

Un nouveau départ pour la vallée de Chauvry

L'ENTRÉE DES TROIS COMMUNES qui se trouvent au cœur de la vallée de Chauvry dans le PNR Oise-Pays de France ne doit rien au hasard. C'est le résultat d'un long parcours dans lequel des élus et des associations se sont impliqués pour faire reconnaître la spécificité de ce territoire rural encore préservé, situé à quelques encablures de zones très urbanisées.

L'une des étapes importantes a été le classement du site de la vallée de Chauvry décidé, en 1994, par le ministre de l'Environnement. C'était alors une compensation au passage de la Francilienne. Vint ensuite, en 2010, l'adoption d'une charte environnementale portée par le conseil général et par les communes. Au moment où la révision de la charte du PNR Oise-Pays de France commençait à être discutée, la question de l'intégration de la vallée de Chauvry s'est posée. Il a fallu alors compter sur la détermination des responsables du PNR, en particulier de son président et de sa directrice, sur l'implication d'élus comme Didier Dagonet, maire de Béthemont-la-Forêt, mais aussi sur l'engagement de VOE et de Mémoire d'avenir pour que ce projet puisse aboutir. La partie n'était pas gagnée

d'avance. Le fait que les conseils municipaux de Béthemont-la-Forêt, Chauvry et Villiers-Adam aient finalement voté à la quasi-unanimité en faveur de cette intégration est une source de grande satisfaction car, dans deux des trois communes, cette perspective suscitait au départ soit de l'indifférence, soit des réticences financières ou réglementaires non justifiées.

Cependant, si l'intégration des trois villages de la vallée de Chauvry est un moment important, il ne doit pas être considéré comme un aboutissement, mais comme le début d'une nouvelle histoire. Nous sommes convaincus que le PNR est un outil de valorisation qui peut profiter non seulement aux élus, mais aussi aux associations et aux acteurs économiques présents sur notre territoire. Le PNR peut créer une dynamique porteuse. Le classement protège la vallée, le PNR la valorise. À chacun de faire vivre ce projet. Cette intégration est aussi une occasion de découvrir la richesse du parc naturel régional Oise-Pays de France à cheval sur deux départements dont les forêts domaniales occupent une grande partie du territoire.

VINCENT BARRAILLER, MÉMOIRE D'AVENIR ■ ■ ■



MÉMOIRE D'AVENIR

L'ABRI DU VERGER DES PERRUCHES À BÉTHEMONT.



JEAN-PAUL LAMBERT-MONT-FORD

LA VALLÉE.



MÉMOIRE D'AVENIR

ÉGLISE DE VILLIERS-ADAM.



VOE s'est toujours donné comme mission d'informer sur les combats menés et de défendre l'environnement. à de la production locale et bio ou à des pratiques plus vertueuses. Nous engageons avec ces deux témoignages

agriculture
en transition

Local et bio, c'est le choix de cette jeune maraîchère à Gonesse

Marie Proix a décidé de se lancer dans maraîchage bio. Où ? À Gonesse. Là où le CPTG et VOE se battent pour sauver des terres agricoles de l'urbanisation. La Plaine de France territoire de céréaliers, est réputée pour la qualité de ses terres. Mais peut-on y faire du maraîchage ? Marie a dit : oui, puisque son père en faisait...



MARIE PROIX



MARIE PROIX



marie@lesenfantsdu-maraicher.fr
07 68 22 35 66
Ch. des Cressonnières,
95500 Gonesse
f lesenfantsdumaraicher

Votre installation en maraîchage bio est récente. Pourquoi maintenant ?

Plusieurs facteurs ont guidé ce choix. Tout d'abord, mon père était toujours en activité et devenait soucieux quant à son départ en retraite. Il se demandait comment partir : trouver un repreneur, louer les bâtiments agricoles, sous-traiter la grande culture, vendre ? Je crois que ça a été un long questionnement et beaucoup de nuits d'insomnie. Pas facile de prendre une décision quand le maraîchage fait partie de notre ADN. Dans le même temps, Grand Paris Aménagement avait commencé les expropriations pour aménager le triangle de Gonesse avec, notamment, la construction d'un immense centre commercial Europacity. De mon côté, j'avais signé un an plus tôt un CDI dans une nouvelle agence de publicité dans laquelle je m'occupais de clients comme Marque Repère, Del Arte, TF1, Vinci. Petit à petit, je me suis rendu compte que je ne partageais pas les valeurs de ces marques ; il devenait compliqué pour moi de m'impliquer, d'imaginer mon avenir en publicité, mes aspirations avaient changé et ma vision de la société aussi. La décision a été prise un mois après l'annulation du projet Europacity : je revenais de trois semaines de vacances durant lesquelles j'avais énormément réfléchi à mon avenir professionnel, mais aussi à mes « envies de vie ». Un soir, le directeur administratif et financier de l'agence m'a remis une lettre d'avertissement pour me signifier que j'avais fait une erreur de trois jours dans mes dates de congés. J'ai trouvé ça injuste car personne n'avait cherché à comprendre pourquoi j'avais fait cette erreur. L'agence, à l'époque, était constituée d'une trentaine de salariés autant dire que le directeur financier me croisait tous les jours.

Cette lettre a été l'élément déclencheur pour moi, je me suis dit qu'en plus d'être en décalage avec mes clients, je l'étais également avec mes employeurs et leur façon de gérer « l'humain ». J'ai appelé mon père pour lui raconter, il m'a dit de poser ma démission et de venir le rejoindre pour relancer la production de légumes qu'il avait arrêtée dix-sept ans auparavant suite à une énième expropriation. On peut dire que tous les feux étaient au vert pour changer de vie et me rapprocher de mon père, de sa vie et de mon passé familial. La décision s'est prise rapidement, presque sur un coup de tête finalement. Je ne sais pas comment l'expliquer, mais cela m'a paru assez naturel et cohérent.

Le choix du bio ne s'est pas posé, c'était évident pour nous d'exercer le maraîchage avec des méthodes respectueuses de l'environnement, de la santé des gens, mais aussi créatrices de lien social. On voulait que les habitants de Gonesse et des villes voisines aient une vraie alternative à la grande distribution pour manger de bons légumes.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Au démarrage, les principales difficultés ont été de connaître toutes les démarches administratives pour s'installer et pour lancer la conversion à l'agriculture biologique, mais également connaître les fournisseurs « bio ». Aujourd'hui, notre principale difficulté est la commercialisation ; trouver notre clientèle, la fidéliser, simplifier notre logistique. Nous avons contacté la chambre d'agriculture d'Ile-de-France, le réseau Amap, Abiosol.

Et pour la vente de vos produits : circuits courts locaux, réseaux comme les Amap, vente directe...

Au départ, nous avons pensé que la vente en direct à la ferme suffirait. Certainement, parce que nous avons commercialisé nos légumes le premier week-end de déconfinement. Nous étions portés par ce que nous avons vu, entendu durant le confinement concernant l'augmentation de la vente auprès des producteurs. Puis, nous nous sommes vite aperçus que cela ne suffirait pas. Maintenant, nous vendons nos légumes à la ferme, à des revendeurs type épicerie de proximité, à Paris via des paniers et bientôt à deux Amap situées à Villiers-le-Bel et Aulnay-sous-Bois. Nous avons multiplié les filières, mais toujours en circuit court et en local !

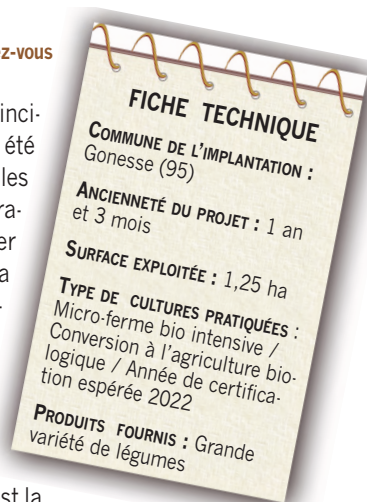
Comment voyez-vous la pérennité de l'exploitation avec l'urbanisation et les incivilités ?

C'est une bonne question car nous nous la posons souvent avec mon père. Contrairement à la majorité des projets en maraîchage qui se veulent pérennes, le nôtre est plus incertain, on le vit au jour le jour. Avec l'urbanisation, la politique locale en place, les problèmes liés à la commercialisation, il est difficile de se projeter. Mon père est proche de la retraite et, de mon côté, je suis assez jeune pour « remonter » une ferme ailleurs ou différemment. On avisera le moment venu. Pour le moment, je continue de me former.

Qu'attendez-vous des diverses structures agricoles, de consommateurs, associatives pour bien réaliser cette conversion ?

De la bienveillance. Il faut que tous ces acteurs prennent le temps de connaître les métiers de l'agriculture, de parler avec les producteurs, de s'intéresser à ce qu'il y a dans leurs assiettes et comment est construit le système de l'alimentation en France et dans le monde. Il faut un questionnement profond sur la question de l'alimentation et de ceux qui font la nourriture.

MARIE PROIX ■ ■ ■



Diversification et maintien de l'agriculture conventionnelle pour cette jeune Béthémonthoise

Votre projet de diversification est récent. Comment vous est venu ce choix ?

Ce choix est venu quand je suis arrivée sur l'exploitation familiale il y a bientôt deux ans. Nous cultivons environ 200 ha de grandes cultures avec mon père mais cela n'est pas suffisant pour vivre à deux sur la ferme. On a donc eu l'idée de se diversifier et notre choix s'est porté sur la fraise hors-sol qui s'intègre bien dans le calendrier des grandes cultures. Il s'agit d'un produit très demandé par les consommateurs qui s'intéressent davantage à la production locale, mais c'est aussi un produit qu'il me plaît de cultiver. C'est primordial d'être passionné par ce qu'on fait car il faut donner l'envie aux clients d'acheter nos produits.

Une fois l'appui assuré par l'exploitation familiale, quelles difficultés avez-vous rencontrées ? Quelles aides avez-vous sollicitées et vous ont-elles été accordées (banques, syndicat agricole, chambre d'agriculture, Région, département...)?

Cette diversification n'est encore malheureusement qu'au stade de projet. Nous avons étudié et chiffré notre projet qui est viable et prêt à démarrer. Le seul problème est que nous sommes situés en site classé et que les Bâtiments de France bloquent notre projet. Nous avons pourtant fait l'effort de leur proposer plusieurs terrains mais un seul n'a pas été refusé catégoriquement. Nous misons maintenant tout sur ce terrain, qui n'est pas celui qui nous arrange le plus, mais cela risque d'être très long. Cela nous amène à 2023 si tout va bien, alors qu'on aurait pu commencer à produire des fraises dès cette année. Au final, notre projet bloque juste pour une histoire d'insertion de serres dans le paysage, alors qu'il me permettrait de travailler à temps plein.

Concernant les aides, je suis en train de m'installer en tant que « jeune agricultrice » et je devrais en bénéficier pour mon installation ce qui permettrait de participer au développement du projet en plus des aides régionales.

Comment envisagez-vous la vente de vos produits : circuits courts locaux, intégration de réseaux ?

Je compte mettre en place un distributeur sur le site de production pour permettre aux clients d'avoir plus de choix au niveau des horaires. J'aimerais aussi vendre en direct deux à trois fois par semaine pour avoir un contact avec les clients. Je pense également faire des échanges de produits locaux avec d'autres agriculteurs pour faire connaître mes fraises ailleurs et proposer d'autres produits à mes clients.

Comment voyez-vous la pérennité de l'exploitation avec les problèmes d'urbanisation sur le secteur et les incidents liés à l'incivilité ?

C'est vrai que nous n'avons pas la plaine la plus

agréable à cultiver. Les dégâts de motos dans les champs et les dépôts sauvages sont de plus en plus fréquents et nous cultivons une partie des terres dans un secteur qui s'urbanise de plus en plus. Sur le territoire de Bessancourt et Taverny, les élus, qui ne se sont jamais préoccupés de la plaine, se sont rendu compte qu'ils avaient trop urbanisé et ils veulent maintenant créer une agriculture locale en nous imposant de transformer nos terres céréalières en terres maraîchères. Le problème est qu'il ne s'agit pas du même métier et on ne peut pas se permettre de perdre la surface que nous avons sur ce secteur. De plus, je ne vois pas comment réaliser un pôle maraîchage dans un secteur particulièrement marqué par les incivilités. Nous n'avons déjà pas suffisamment d'hectares pour vivre à deux sur la ferme, mais avec tous ces problèmes, on risque de diminuer davantage la superficie de l'exploitation, d'où notre idée de diversification. Aujourd'hui je me pose beaucoup de questions sur la pérennité de l'exploitation, cela devient vraiment inquiétant.

Qu'attendez-vous des diverses structures agricoles, de consommateur, associatives pour bien réaliser cette conversion ?

Pour l'instant, je n'ai pas envisagé de vendre ma production par ce genre d'associations. Peut-être que j'y penserais un jour, mais ce n'est pas ma priorité, je préfère réaliser de la vente directe et faire moi-même des échanges de produits avec les autres agriculteurs.

Lauriane Guébet ■ ■ ■



Pour Val-d'Oise environnement, le maintien de l'agriculture est primordial. Pour les agriculteurs contraints à plusieurs reprises de modifier leurs modes de production pour maintenir un revenu correct, le problème est l'avenir.

Comment s'adapter ou se diversifier avec les outils présents dans l'exploitation ? Comment se faire un avenir dans une région très urbanisée ? Lauriane Guébet y répond prudemment, en se créant un petit espace de production de fruits, mais en maintenant une agriculture traditionnelle, par ailleurs, avec l'exploitation familiale.



L. GUEBET

Migration des batraciens

Crapauducs et crapaudromes



LA GAZETTE DES CRAPAUDS

BACHES POUR ORIENTER LA MIGRATION.



IASEF

ROUTE ABBAYE DU VAL.



IASEF

MURET CONDUISANT À LA BUSE.



IASEF

BUSE ENTRÉE D'UN CRAPAUDUC.

1. CPN : CONNAÎTRE
ET PROTÉGER LA NATURE.

**Ce sujet a été traité
dans Agora 95 n° 24
de mai 2011.**

UN CRAPAUD rampe et ne saute pas et met 20 minutes pour traverser une route. Autant dire que cette migration, à la nuit tombée pour se protéger du soleil et des prédateurs, y est mortifère en cas de traversée de route.

Depuis 2014, Iasef assure des maraudes vespérales de sauvetage pour mettre en évidence les lieux d'écrasement dans un premier temps, faire traverser les routes aux amphibiens et établir des rapports de migration adressés aux collectivités locales qui peuvent ensuite prendre des mesures de protection.

Deux mesures sont envisageables

- ☑ La mesure temporaire avec pose de bâches pendant la migration et relevés de seaux chaque matin ou la construction de crapauducs pérennes en dur.
- ☑ Autre mesure radicale possible : l'interdiction de circulation, ce qui a été décidé par la préfecture en concertation avec les collectivités locales et l'ONF pour la route des Parquets à Saint-Prix et, pendant quelques années, pour la route de Frouville à Labbeville suite à l'action du CPN¹ de la vallée du Sausseron et de Iasef.

Les crapaudromes sont constitués de bâches empêchant les crapauds de traverser et les orientant vers des seaux qu'il faut vider de l'autre côté de la route le lendemain matin. Ce dispositif nécessite donc une main-d'œuvre matinale, mais présente l'avantage de permettre un inventaire précis des espèces et des populations.

Deux nouveaux sites ont été équipés partiellement cet hiver 2021 : un crapauduc + un crapaudrome à Frouville (financement de la commune avec la participation technique et financière de l'Agence de l'eau et du PNR du Vexin français) et un crapauduc à Mériel sur la D9, face à l'abbaye du Val (réalisation et financement du conseil départemental du Val-d'Oise). Le CPN¹ et Iasef continuent d'y assurer les maraudes pour vérifier la fonctionnalité des dispositifs et préciser les zones nécessitant de poursuivre les travaux.



contact@iasef.fr Si vous connaissez des points noirs mortifères pour nos amis amphibiens, merci de les signaler à Iasef.

IASEF ■■■



Les amphibiens, crapauds, grenouilles, tritons et salamandres, mènent une double vie comme le nom amphibien l'indique : terrestre une grande partie de l'année et aquatique entre janvier et avril selon les espèces. Ils migrent pour rejoindre leur mare de naissance et assurer à leur tour leur reproduction.

De tels dispositifs ont été posés cet hiver en forêt de Montmorency, à Saint-Prix, par le Siare et la ville en relation avec Iasef et l'ONF. D'autres structures locales en posent également à Marines ou Fosses-Marly-la-Ville.



E.B.

Les crapauducs sont constitués de murets empêchant les crapauds et tritons de traverser. Ils doivent longer le muret et tomber dans un regard conduisant à une buse souterraine traversant la route. La migration peut avoir lieu quasi naturellement et évite une manipulation des animaux.



IASEF